

THEZACTU

www.villetheza.fr

N°11

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE THÉZA

Bonne année

2016



2016

Feliç any nou



VILLE DE THEZA

L'éditorial du Maire

Jean-Jacques Thibaut
lors du Téléthon 2015



Thézanaïses, Thézanaïses,

J'aurais tant souhaité vous dire, comme à chaque année qui s'achève, tout simplement, combien nous nous sommes réjouis de vos réussites, de vos nouveaux départs dans la vie, de vos succès, combien nous avons partagé vos épreuves, vos douleurs et vos peines.

J'aurais tant aimé vous exprimer, comme à chaque année qui débute, tout simplement, combien nous espérons en la résolution de vos soucis, en l'apaisement de vos tourments, en l'accomplissement de vos projets.

J'aurais tant voulu vous entendre maugréer, à la lecture de ces lignes « Encore et toujours la même chose ! »

2015 en a voulu autrement.

Nous, Thézanaïses, Thézanaïses, catalans, français, européens, citoyens du Monde, nous nous sentons tous concernés par les drames qui ont frappé notre pays en janvier et en décembre 2015.

C'est pourquoi je me devais aussi de vous

écrire, contre la barbarie, l'horreur et les criminels :

Ouvrons nos mémoires de citoyens et nos consciences d'êtres humains, et conjugurons nos valeurs de respect, fraternité, partage, union, solidarité et tolérance.

Soyons forts et fiers, prudents aussi, et continuons d'aller aux spectacles, aux rencontres sportives, au restaurant, continuons à chanter, danser, rire, à vivre et à penser librement.

Au nom du conseil municipal, de mes adjoints et en mon nom, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de paix, pour vous, votre famille et vos proches.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016

FELIÇ ANY NOU i PER MOLTS AN

Votre bien dévoué Jean-Jacques Thibaut

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet : révision du Plan d'Occupation des Sols pour sa transformation en Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°17/2015 en date du 4 décembre 2015, le maire de la commune de Théza a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan d'Occupation des Sols pour sa transformation en Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil municipal de Théza du 10 août 2015.

Le projet présente les caractéristiques principales suivantes : confectionner un urbanisme «villageois» durable qui s'appuie sur l'identité thézanaise, réaliser un maillage fédérateur au sein du village et créateur d'échanges avec l'extérieur, préserver et valoriser le terroir et ses micro-paysages humides.

Cette enquête publique est organisée afin d'assurer l'information et la participation du public. Elle est organisée du 22 décembre 2015 jusqu'au 26 janvier 2016, soit d'une durée de 34 jours consécutifs.

A l'issue de l'enquête publique, le P.L.U. de Théza pourra être approuvé par délibération du Conseil municipal.

M. Serge Richard a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur pour la présente enquête publique, par Mme la Présidente du tribunal administratif de Montpellier dans sa décision n° E15000194/34 en date du 26 novembre 2015.

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire-enquêteur seront déposés à la mairie de Théza pendant toute la durée de l'enquête. Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du P.L.U. et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux au public.

Le public pourra également adresser ses observations par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Théza, à l'attention du commissaire-enquêteur, Place de la promenade, 66200 Théza. Ces observations seront jointes au dossier d'enquête.

Le commissaire-enquêteur se tient à la disposition du public les : 22/12/2015 de 10 h à 12 h, 04/01/2016 de 16h à 18h, 14/01/2016 de 10 h à 12 h, 26/01/2016 de 16 h à 18 h.

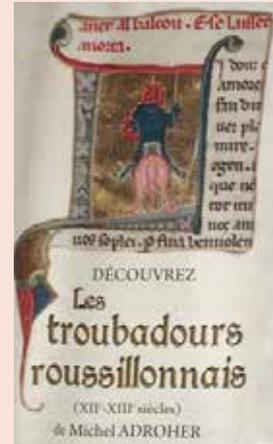
Toute information pourra être demandée auprès de Mme Fabre, directrice générale des services à la mairie de Théza, représentant M. le Maire, lequel est responsable du projet soumis à enquête. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente à l'adresse suivante : M. le Maire, à la mairie de Théza, Place de la Promenade, 66200 Théza.

A l'expiration du délai de l'enquête mentionné plus haut, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire de Théza, le dossier complet avec son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pendant un an à la mairie de Théza, ainsi qu'à la préfecture des Pyrénées-Orientales aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête disponible en mairie comprend dans son rapport de présentation les informations environnementales relatives au projet. Le dossier peut aussi être consulté sur le site internet de la commune : www.villetheza.fr.

Infos Bibliothèque

CONFÉRENCE de Michel ADROHER



Samedi 20 février

Samedi 20 février à 17 h à la salle des mariages (Mairie), la bibliothèque de Théza vous propose une conférence de l'historien Michel ADROHER sur les troubadours en Roussillon.

Maître de conférences en langue et littérature médiévales à l'Université Via Domitia de Perpignan, Michel ADROHER explore les rapports de dépendance et d'influence qui se sont tissés du XIIe au XVe siècles entre les littératures française, catalane et occitane. Il parlera, avec talent et humour d'un thème littéraire injustement méconnu : l'œuvre des troubadours au travers d'une conférence en images qui s'annonce passionnante.

Entrée libre, tout public.

Pour plus d'informations, contacter la bibliothèque :

Tél. : 04 68 22 64 82

Mail : bibliotheque@villetheza.fr

Web : bibliotheque.villetheza.fr

Lundi	Fermé
Mardi	14h00-18h00
Mercredi	14h00-18h00
Jeudi	Fermé
Vendredi	14h00-18h00
Samedi	10h00-12h00
Dimanche	Fermé



Commémoration de l'Armistice

Mercredi 11 Novembre

Concert ▶

Dimanche 29 Novembre

Concert annuel de la chorale de l'Amitié de Théza avec la participation de la chorale de Pia.



Le Téléthon

1^{er}, 4 et 5 Décembre

Les nombreuses animations organisées pour le Téléthon ont permis de récolter la somme de 2 295 €. Merci aux organisateurs, à tous les participants et aux généreux donateurs.





◀ Le Noël des aînés

Jeudi 17 Décembre

Manifestation intergénérationnelle en collaboration avec le groupe scolaire de Théza que nous remercions chaleureusement.

1 ère partie : chants et distribution des cartes par les enfants de l'école maternelle.
2ème partie : spectacle cabaret par la troupe Obsession.



Lundi 14 Décembre

◀ Pour Noël, le CCAS rend visite aux thézansais en maison de retraite. Cette année, un poncho confectionné par «L'aiguille créative» de Théza a été offert à chacune des pensionnaires.



Noël à l'école
Jeudi 17 Décembre
Fête de Noël de l'école élémentaire.
Rifle de Noël ▼
Dimanche 20 Décembre
Rifle organisée par le comité d'animation.



Village de Noël
Lundi 14 Décembre
Merveilleux, ce village de Noël réalisé par un habitant de Théza, M. Bernado.

Noël à Théza
Samedi 19 et mardi 22 Décembre
Manifestation sur la Place et spectacle organisés par la Municipalité.



Singuila pour les orphelins de la République Centrafricaine

L'association Singuila a pour mission de venir en aide aux enfants de l'orphelinat « La goutte de lait » de Bangui en Centrafrique. L'association a été fondée en 2012 par Isabelle Forboteaux, aujourd'hui la présidente, ainsi que par Francine Declerck, vice-Présidente et habitante de Théza depuis 2 ans.

Une urgence absolue

Les conditions de vie des Centrafricains sont terribles et les enfants sont abandonnés parce que la famille n'a pas d'argent pour les nourrir, pour les soigner. Sans aide, les bébés orphelins sont condamnés à une mort certaine.

Sœur Agnès, une femme d'exception



Dans ce contexte, une femme hors du commun se bat depuis des années pour les enfants de son pays.

« Sœur Agnès qui dirige l'orphelinat est une personne qui a le cœur sur la main, elle fait partie de notre famille, elle est comme notre mamie »

explique Francine Declerck.

Une aide directe

L'association Singuila, grâce aux dons qu'elle reçoit et aux actions qu'elle mène subvient au fonctionnement courant de l'orphelinat (location et travaux de la maison, paiement de l'eau et de l'électricité, de la nourriture, des produits de soin et médicaments). Elle a également un projet capital qui est en passe d'aboutir : l'achat d'une maison dans un lieu sûr pour y installer l'orphelinat.

Agir et informer

Francine Declerck, pour avoir vécu quatre ans et demi en Centrafrique connaît le pays en profondeur. Parallèlement à son engagement humanitaire, elle s'est employée à sensibiliser les écoliers sur les droits de l'enfant lors de la journée du 20 novembre destinée à cet effet et à parler de la vie au cœur de l'Afrique, en faisant des interventions dans les classes dans le cadre de la réserve citoyenne de l'éducation nationale.

Grâce à vous

Durant le mois de décembre dernier, Francine Declerck a mené une action de collecte de jouets en partenariat avec l'école élémentaire de Théza. La revente de ces jouets, conjuguée aux dons de parents d'élèves, a permis de recueillir la somme de 250 € et aura contribué à offrir aux enfants un repas amélioré et quelques jouets pour le Noël 2015.



L'orphelinat accueille actuellement 17 enfants

Francine Declerck, au nom de toute l'association Singuila remercie la directrice et les enseignants de l'école élémentaire, les parents et enfants qui ont donné des jouets, les parents qui ont participé à l'organisation de cette opération et la municipalité de Théza.



Soutenir l'association

Vous pouvez adhérer à l'association et faire un don sur le site internet de l'association ou auprès de Francine Declerck. L'argent collecté bénéficie dans son intégralité et sans intermédiaire à l'orphelinat. Actuellement, les dons en nature ne sont pas possibles en raison des difficultés d'acheminement.

Site Internet

<https://singuila.wordpress.com/>

Contact sur Théza :

Francine Declerck 07 81 43 63 00

franmayotte@yahoo.fr



LE COIN DES ASSOCIATIONS THÉZANAISES

Anciens Combattants	04 68 22 12 45	Foment Tesà Sardanista	06 65 44 63 64
Arlequins et Diablotins	06 01 64 73 72	L'Âge d'Or de Théza	04 68 22 04 38
A.S del Bercol Tesà	06 26 42 40 66	La Bande à Cracotte	06 79 04 41 91
Bénédict Studio	06 61 97 52 00	L'Atelier de Théza	06 29 96 68 09
Association de Chasse	04 68 22 12 74	Les Nins de l'Ecole	06 17 59 38 42
Association Paroissiale	04 68 22 13 82	La Pétanque	07 50 85 29 25
Association du Don de Sang	04 68 22 20 07	Olympique de Théza	06 33 98 69 77
CARRÉ XV-Rugby	06 35 51 29 24	PocaPoc	
Chorale de l'Amitié de Théza	04 68 22 20 07	Resap' Vous	06 77 02 29 11
Club de Randonnées de Théza	04 68 22 12 86	Sud Roussillon Rugby	
Club des Aïnés	09 73 50 67 52	Tennis Club	06 88 35 74 99
Comité d'Animation	06 01 64 73 72	Toreikan Catalan	04 68 22 27 46
Cyclo Club Théza	04 34 29 53 12	Yoga Thézais	04 68 22 48 20

La rubrique de Martine



TATIN D'ENDIVES AU CHÈVRE



INGRÉDIENTS (pour 6 personnes) :
Un rouleau de pâte feuilletée, 9 petites endives, 3 chèvres frais, beurre, sel, poivre, thym, crème fleurette, une pincée de muscade râpée.

RÉALISATION :

- Nettoyer les endives, ôter leur base et les couper en deux. Les dorer dans une poêle avec un filet d'huile et une noix de beurre. Ajouter un verre d'eau, sel et poivre, puis, cuire à l'étuvée jusqu'à ce qu'elles soient tendres.
- Beurrer un moule à tarte, saupoudrer de sucre et y disposer les endives côte à côte. Répartir les lamelles de chèvre sur les endives et recouvrir le tout avec le rouleau de pâte en rentrant les bords.
- Cuire 20 min à 210°C dans un four préchauffé. Retourner, démouler à chaud et parsemer de thym. Accompagner cette tarte de crème fleurette à la muscade.

BOISSONS CHAUDES D'HIVER



● Chocolat chaud catalan

On se damne pour ce chocolat chaud : remplacer la moitié du lait par de la crème liquide, ajouter dans le mélange encore froid une c à s de maïzena, puis le cacao, la cannelle et le sucre. Chauffer le tout, c'est divin !

● Café brûlot (pour 4 personnes)

35 cl de café corsé, 10 cl de crème fraîche liquide, 6 c à s de cognac, 1 citron, 1 clou de girofle, 3 pincées de cannelle, 2 c à s de sucre. Émincer le zeste de citron, fouetter la crème fraîche froide en chantilly, au batteur électrique.



Préparer le café et le répartir dans les tasses chaudes. Chauffer le cognac avec le sucre, la cannelle, le clou de girofle et le zeste de citron. Flamber et verser dans les tasses. Décorer de crème chantilly.

● GROG

4 Cl de rhum, 1 morceau de sucre, 1c à c de cannelle et 1 jus de citron dans une chope de tisane chaude.

● Vin aux épices

1 cl de jus de citron, 15 cl de vin rouge, 1 clou de girofle, 3 pincées de cannelle, 2 c à c de sucre, 1 zeste d'orange, 1 morceau de gingembre, 1 pincée de noix de muscade. Faire frémir (80°C) le vin épicé, sans le faire bouillir.

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 04 68 21 00 19

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecin généraliste :

Dr Cécilia D'ANDREA : 09 53 59 35 98 sur RDV
le matin. Portable : 06 51 59 61 91

Infirmières :

JOUE Virginie - SIROS Emma : 06 64 35 54 29

Kinésithérapeutes : Cabinet : 04 68 55 34 37

DANIEL Nathalie : 06 61 14 86 28

THIERRY CHEF David : 06 62 30 48 20

Podologue : CASADO Lucile, 06 21 45 16 01

Ostéopathe : CASADO Cloé, 06 15 13 55 62

Réflexologue : LOPEZ Marlène, 06 19 94 71 38 sur RDV

Mairie : 04 68 22 12 74

La Poste : 04 68 22 12 70

École Maternelle : 04 68 22 49 66

École Primaire : 04 68 22 10 98

Lycée Agricole : 04 68 37 99 37

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie :

Du lundi au mercredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h00

Le Jeudi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

Le Vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-17h00

Bibliothèque :

Mardi, mercredi, jeudi : 14h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

La Poste : du lundi au samedi, 9h30-12h00

Déchèterie Sud Roussillon :

Du lundi au samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Le dimanche : 9h00-12h00

Ecopôle route d'Alénya / 66750 Saint-Cyprien

Carte d'accès (obligatoire) à demander en Mairie

COLLECTE DES DÉCHETS

	Ordures ménagères	Tri sélectif	Déchets verts
Mardi	✓		
Mercredi			✓
Judi		✓	
Vendredi			
Samedi	✓		
Mardi	✓		
Mercredi			✓
Judi, tous les 15 jours	✓		

JUIN à SEPT.

OCT. à MAI

Pour les poubelles jaunes et vertes, le ramassage a lieu très tôt le matin. Sortez vos poubelles la veille au soir (ex : lundi soir). Les poubelles doivent être rentrées après la collecte, merci.

Encombrants

Service à la personne sur RDV au 04 68 37 30 60. Une collecte par semaine et un gros encombrant par foyer.



Je participe :

- Mercredi 20 janvier
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune ce soir** (collecte jeudi 21 janvier, au matin)
- Mardi 26 janvier
 Fin de l'enquête publique pour le P.L.U. (page 2)
- Jeudi 28 janvier
Permanence de l'assistante sociale en Mairie de 9 h à 11 h
- Mercredi 3 février
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune ce soir** (collecte jeudi 4 février, au matin)
- Mercredi 17 février
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune ce soir** (collecte jeudi 18 février, au matin)
- Samedi 20 février
Conférence de Michel ADROHER sur les troubadours en Roussillon à 17 h à la Mairie (page 2)
- Mercredi 24 février
Permanence d'un conseiller EDF à la salle des Albères de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, affiche à droite
- Jeudi 25 février
Permanence de l'assistante sociale en Mairie de 9 h à 11 h
- Dimanche 28 février
 Marché horticole organisé par le Comité d'animation de Théza
- Mercredi 2 mars
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune ce soir** (collecte jeudi 3 mars, au matin)
- Dimanche 13 mars
Concert RETINA à 17 h à l'église de Théza, affiche à droite

Agenda sous réserve de modification

+ d'info Retrouvez les grands événements sur la page facebook officielle de la Mairie : <https://www.facebook.com/villetheza>



Pour d'autres informations, consultez aussi le site de la ville : www.villetheza.fr

THEZACTU
Le magazine de la Ville de Théza
 Bimestriel - Novembre/Décembre 2015
Directeur de la publication : Jean-Jacques Thibaut
Rédactrice en chef et infographie : Marièle Fiscal
Rédaction/participation/correction : commission communication et membres du Conseil, Marie-Luce Fabre, Francine Declerck
Photos : Marc Gimbernat, l'association Singuila
Impression : IMPRIMERIE d'ARGELES - Olivier Vidal
 30 Chemin de Palau - 66700 ARGELES - Tél. 04 68 81 48 05
Tirage : 950 exemplaires
Contact : thezactu@villetheza.fr

Merci à tous les participants.

La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies est interdite. La rédaction ne peut être tenue responsable des erreurs ou inexactitudes des contenus, de la perte ou de la détérioration des textes et photographies qui lui sont adressés.



PERMANENCE

24 fév.



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

THEZA
 MERCREDI 24 FEVRIER PERMANENCE 9H12H 13H 17H
 SALLE DES ALBERES

13 mars

CONCERT



RETINA

ÉVÈNEMENT CHORAL À THÉZA

Au profit de la recherche médicale en Ophtalmologie

DIMANCHE 13 MARS À 17 HEURES
 En l'église Saint-Pierre de Théza

Organisé par la chorale « l'Amitié de Théza »
 Participation de quatre chorales

Entrée : 5 €

HAUTE DÉFINITION

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition.



Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît sur la chaîne 7 ou 57. S'il n'apparaît pas, équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirLaTNT.fr

0970 818 818 (coût d'un appel local)

SALLE VAUBAN

Suite à l'incendie de la salle gymnique, les cours sont désormais dispensés dans d'autres salles communales. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser aux associations concernées.

